



**Organisation  
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Afrique**

**AFR/RC66/INF.DOC/10**

22 août 2016

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-sixième session

Addis Abeba, République fédérale démocratique d'Éthiopie, 19-23 août 2016

Point 21.10 de l'ordre du jour

**RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE  
TRANSFORMATION DU SECRÉTARIAT DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA  
SANTÉ DANS LA RÉGION AFRICAINE 2015-2020**

**Document d'information**

**SOMMAIRE**

	<b>Paragraphes</b>
CONTEXTE .....	1-2
PROGRÈS RÉALISÉS .....	3-12
PROCHAINES ÉTAPES .....	13-15



## CONTEXTE

1. La soixante-cinquième session du Comité régional de l’OMS pour l’Afrique a entériné le Programme de transformation du Secrétariat de l’Organisation mondiale de la Santé dans la Région africaine 2015-2020, élaboré par la Directrice régionale de l’OMS pour l’Afrique en vue de tenir son engagement qui consiste à accélérer la mise en œuvre de la réforme de l’OMS dans la Région. L’objectif de ce programme est de faciliter l’évolution du Secrétariat de l’OMS en un véritable chef de file du développement sanitaire dans la Région africaine et en un gardien fiable et efficace de la santé en Afrique. Le Programme de transformation repose sur les quatre domaines prioritaires suivants : les valeurs prônant la production de résultats ; une orientation technique intelligente ; des opérations stratégiques répondant aux attentes ; une communication et des partenariats efficaces.

2. Le Comité régional a recommandé à la Directrice régionale de lui faire rapport régulièrement des progrès accomplis vers la mise en œuvre du programme de réforme. Le présent rapport résume les progrès réalisés entre novembre 2015 et juin 2016 et propose les étapes à suivre.

## PROGRÈS RÉALISÉS

3. **Les valeurs prônant la production de résultats.** En vue de promouvoir la transparence, la responsabilisation et le comportement éthique, la Directrice régionale tient les membres du personnel informés des progrès et avancées obtenus, en organisant régulièrement des assemblées générales du personnel et par voie de messagerie électronique. De même, les documents de politique générale et les autres outils pertinents de l’OMS et des Nations Unies sont postés sur le site intranet pour guider les membres du personnel et renforcer leur compréhension et leur appropriation du Programme de transformation. Les discussions sur ce programme sont devenues un point permanent inscrit à l’ordre du jour des Réunions régionales du Programme, auxquelles participent tous les Représentants de l’OMS, ainsi qu’à l’ordre du jour des réunions organisées par les groupes organiques du Bureau régional et les bureaux de pays de l’OMS. En outre, plusieurs responsables de bureaux de pays ont été désignés comme agents du changement afin de défendre les valeurs énoncées ci-dessus et de renforcer la performance et la production de résultats.

4. **Une orientation technique intelligente.** L’objet de ce domaine prioritaire est de faire en sorte que les activités engagées par le Secrétariat de l’OMS soient essentiellement axées sur les priorités et les interventions reposant sur des bases factuelles et se rapportant aux problèmes de santé les plus urgents dans la Région. En vue de rationaliser l’action menée lors des flambées épidémiques et la gestion des conséquences sanitaires des crises humanitaires, un nouveau groupe organique dénommé Sécurité sanitaire et situations d’urgence a été créé. Sous l’égide des États Membres et en collaboration avec les partenaires, il a été mis fin à l’épidémie de maladie à virus Ebola qui sévissait en Afrique de l’Ouest. Le nouveau groupe organique a continué à soutenir la réponse aux flambées et aux situations d’urgence en cours dans la Région, notamment la riposte aux flambées de fièvre jaune, de rougeole, d’infection à virus Zika, de choléra, de fièvre de Lassa et de dengue. Afin d’assurer une meilleure préparation et une riposte appropriée en cas de flambées, une analyse et une cartographie régionales des risques ont été effectuées, et les pays les plus vulnérables bénéficient désormais d’un appui pour renforcer leur préparation.

5. La dynamique en faveur de l’éradication de la poliomyélite dans la Région s’est renforcée, et aucun cas confirmé de poliovirus sauvage n’a été notifié dans la Région depuis le mois de juillet 2014. La Région était parmi les premières à réussir le remplacement du vaccin

antipoliomyélique oral trivalent par le vaccin antipoliomyélique oral bivalent en avril-mai 2016. La Région africaine était aussi parmi les premières à finaliser la phase 1 du confinement biologique et la destruction en laboratoire des poliovirus, conformément aux exigences du plan d'action d'urgence pour l'éradication mondiale de la poliomyélite.

6. Des ministres de la Santé, parlementaires et partenaires ont adopté une déclaration sur l'accès universel à la vaccination lors de la toute première Conférence ministérielle sur la vaccination en Afrique organisée conjointement par la Commission de l'Union africaine en février 2016. La mise en œuvre de la déclaration contribuera à la réduction de la mortalité infantile dans le contexte des objectifs de développement durable.

7. En vue de consolider les gains de la lutte contre les maladies transmissibles, des cadres de politique importants pour la mise en œuvre des stratégies mondiales sur le VIH, la tuberculose, le paludisme et l'hépatite virale ont été élaborés pour accélérer les progrès vers l'atteinte des cibles régionales et mondiales. Faisant suite à la publication des lignes directrices consolidées et révisées de l'OMS pour le VIH/sida, qui recommandent de placer sous thérapie antirétrovirale toutes les personnes diagnostiquées positives pour le VIH, des ateliers de vulgarisation ciblant 31 pays prioritaires de la Région ont été organisés entre avril et juin 2016. En outre, le Projet spécial élargi pour l'élimination des maladies tropicales négligées a été créé en début d'année 2016 et lancé en mai 2016 pour s'attaquer aux cinq maladies tropicales négligées qui se prêtent à la chimioprévention.

8. Le groupe organique Systèmes et services de santé a été réorganisé afin de fournir un meilleur appui aux pays et de leur permettre de converger vers la couverture sanitaire universelle. Un accent plus marqué est mis sur les soins de santé primaires et les services périphériques de prévention et de soins en tant qu'éléments fondamentaux du système de santé, moyennant l'utilisation d'une approche intégrée. Une évaluation de base de la couverture sanitaire universelle fut initiée en 2015 afin de servir de boussole aux efforts entrepris pour atteindre les objectifs de développement durable et assurer la couverture sanitaire universelle dans la Région, et un rapport sur ladite évaluation était attendu en juillet 2016. Les résultats seront utilisés pour définir les mesures prioritaires à prendre pour parvenir à la couverture sanitaire universelle et assurer le suivi des progrès réalisés.

9. **Des opérations stratégiques répondant aux attentes.** L'objet de ce domaine prioritaire est d'améliorer la prestation de services du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique (OMS/AFRO), en particulier sa diligence dans l'action, son efficacité, son efficacité et sa transparence, en veillant aussi à ce qu'il attire et retienne les « meilleurs experts » au sein de l'Organisation. Le processus de réaligement des postes du personnel sur les priorités identifiées pour la Région est déjà finalisé au niveau du Bureau régional. Les structures des groupes organiques et des programmes ont été définies ; de nouvelles descriptions de poste faisant correspondre les fonctions aux priorités régionales ont été élaborées ; certains membres du personnel ont dû quitter l'Organisation et de nouveaux fonctionnaires ont été recrutés, dans le cadre d'un renouvellement des effectifs. Dans l'ensemble, le nombre de postes a augmenté, mais ces postes seront pourvus lorsque le financement requis sera disponible.

10. En vertu de l'approche axée sur les pays, un cabinet de conseil a été recruté pour effectuer un examen des 47 bureaux de pays de l'OMS dans la Région et proposer des modèles de dotation en personnel selon les priorités de chaque pays. En outre, des indicateurs clés de résultats techniques sont en voie d'élaboration pour renforcer et mesurer la performance des membres du personnel et des bureaux de pays de l'OMS dans leur contribution au développement sanitaire des pays. S'agissant de nombreux aspects de la gestion et de l'administration, des indicateurs clés de résultats ont été

introduits et font l'objet d'un suivi dans les bureaux de pays dans le but de garantir une gestion rationnelle de nos ressources et dans l'optique d'une prestation efficace conforme aux règles et procédures de l'OMS.

11. Un projet de renforcement de la responsabilisation et du contrôle interne a été lancé. Ses objectifs consistent à renforcer l'adéquation et l'efficacité des contrôles internes ; à améliorer la responsabilisation, la transparence et la conformité aux règles de l'OMS ; et à mesurer, surveiller et faire rapport sur les progrès réalisés et les tendances. En vue de remédier à ce qui est perçu comme une culture de la non-conformité, un Comité chargé de la conformité et de la gestion des risques a été institué formellement au Bureau régional pour promouvoir une approche stratégique, transparente et efficace de la gestion des risques et du respect des normes et procédures.

12. **Une communication et des partenariats efficaces.** La capacité interne et externe de communication a été évaluée par un cabinet mondial de conseil en communication. L'évaluation a souligné la nécessité de renforcer l'unité Communication, moyennant le recrutement de membres du personnel pour compléter l'effectif actuel et l'allocation de ressources suffisantes pour permettre à ce service de fonctionner efficacement, y compris en créant des pôles de communication dans des emplacements sous-régionaux. Une stratégie régionale de communication est en cours d'élaboration.

## **PROCHAINES ÉTAPES**

13. Afin de garantir une mise en œuvre plus structurée et réussie du Programme de transformation, celui-ci sera chiffré et intégré pleinement dans le budget programme. Une équipe de gestion de projet et un comité de supervision seront établis pour garantir l'efficacité de la mise en œuvre, tout comme le suivi et l'établissement de rapports.

14. Une plateforme en ligne permettant de rassembler, de suivre, d'évaluer et de faire rapport sur les activités menées au titre du Programme de transformation sera mise en place. Cette plateforme sera accessible à tous les États Membres et aux partenaires, dans le cadre des efforts entrepris pour accroître la responsabilisation et la transparence.

15. Les changements en cours et ceux qui sont prévus s'opèrent dans le cadre du Programme de transformation et visent à renforcer la capacité du Secrétariat de l'OMS dans la Région africaine à combler les attentes des États Membres et des partenaires. Le Comité régional a pris note du présent rapport et approuvé les prochaines étapes proposées.